

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

Siège social : place du Sauvage - 13200 ARLES

N° 64

Bulletin trimestriel 1988



Fêtes d'Arles : le char de la Reine

SOMMAIRE

Éditorial	page 1
Petite histoire des reines d'Arles	page 7
Liste des reines d'Arles et de leurs demoiselles d'honneur	page 12
Inédits arlésiens : Arles sous la Seconde République	page 22
Supplément bulletin n° 64	pages I à IV
Photos Charles FARINE	

ÉDITORIAL

Je tiens à consacrer une large part de ce bulletin à notre dernière assemblée générale, et remercier tout d'abord tous ceux qui sont venus nous rencontrer à cette occasion.

Comme vous le savez l'année 1987 a été pour les Amis du Vieil Arles à l'image de la vie avec des peines et des joies.

Notre peine est la disparition de l'un de nos présidents d'honneur, Monsieur Vailhen, à qui nous avons rendu hommage dans notre bulletin n° 62. Monsieur Vailhen qui a écrit de nombreux articles pour notre revue et qui nous a toujours soutenu de sa présence.

Notre joie est la restauration de la fontaine Amédée Pichot qui fait, je crois, l'unanimité.

Nos activités, 16 ans après le renouveau de notre association, se sont modifiées.

BULLETIN.

Les Amis du Vieil Arles, c'est d'abord le bulletin, qui occupe une grande part de notre travail. Nous essayons de le transformer afin de satisfaire le plus de lecteurs possibles. Ainsi, tentons-nous de maintenir une bonne qualité scientifique à nos articles, tout en restant abordables pour des lecteurs non initiés à l'histoire.

Cette année plusieurs articles intéressants ont été publiés, et ce niveau sera maintenu.

Il est bien évident que nous sommes conscients du retard apporté dans la parution de notre revue. Aussi, afin de remédier à cet état de choses, nous sommes heureux de vous apporter au 30 septembre un double numéro consacré aux "Odeurs, parfums et parfumeurs lors des grandes épidémies méridionales de peste" de Louis Peyron.

RENAISSANCE DES CITÉS DE FRANCE.

Nous avons participé à la fondation de l'Association nationale renaissance des cités de France à BORDEAUX les 29 et 30 mai 1987, qui a pour but de promouvoir, favoriser et de développer les opérations de conservation du patrimoine immobilier français.

En fait, cette association est dans le droit fil de l'action

entreprise il y a quelques années par les A.V.A. primant les premiers propriétaires restaurant leurs façades, action reprise par la suite à un niveau plus important par le bureau de l'Habitat.

GRENIER À SEL :

Nous restons vigilants sur la destination de ce bâtiment témoignage de la vitalité d'Arles, de son activité portuaire et de son animation commerciale au XVII^e siècle. Son excellent état permet actuellement d'y organiser des expositions.

SECTION JEUNES :

Nous avons décidé de redonner vie à la section « jeunes » afin de permettre aux adolescents à partir de 12 ans, n'ayant pas encore l'âge et la formation pour appartenir AU GROUPE ARCHÉOLOGIQUE ARLÉSIEN, de faire leur apprentissage dans le monde archéologique sous la direction bienveillante de Patrick Pétrini.

GROUPE ARCHÉOLOGIQUE ARLÉSIEN :

Pierre Muller, président du G.A.A., nous fait chaque année l'amitié de nous informer de toute l'activité de son groupe et plus particulièrement cette fois-ci avec un très large point de vue sur leur campagne de fouilles, et la création de leur bulletin, cousin du nôtre.

RAPPORT FINANCIER :

présenté par notre trésorier il se décompose de la façon suivante :

LES AMIS DU VIEIL ARLES

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 1987 - PRÉVISIONS 1988

Le solde des opérations de l'exercice 1987 s'élève à 59 864,79 Francs. Soit :

Compte bancaire.....	16 578,00
C. C. Postal	20 265,61
Caisse d'Epargne	17 899,38
Actions	5 121,80
TOTAL	59 864,79

Ce solde assez important doit permettre de couvrir les dépenses du semestre de l'année en cours, de régler entre autres les factures du bulletin n° 62 sur la fontaine Amédée Pichot et du n° 63 qui doit sortir en février plus différentes dépenses courantes. Ce solde nous permet de pouvoir attendre l'entrée des cotisations de plus en plus tardives.

Il nous faut chaque année effectuer des rappels importants, ce qui représente un travail considérable pour la petite équipe de bénévoles et une dépense importante en timbres et papier.

À titre indicatif, le nombre d'adhérents s'élève à : 1381.
776 sont à jour de leur cotisation.
442 n'ont pas réglé 1987.
180 n'ont réglé ni 1987 ni 1986.

RECETTES :

Le montant total s'élève à 74 186,55 contre 67 065,67 en 1986. Il se décompose de 67 451,75 F de cotisations contre 54 301,00 F en 1986 (+ 12 764,67 F) grâce à l'augmentation des cotisations et aux différents rappels.

SUBVENTIONS :

Municipale : 4 500,00 Francs (dito en 1986 et 1985).
Conseil Régional : 1 500,00 Francs sans modification depuis 1985.

DÉPENSES :

Le total s'élève à 54 864,74 F contre 53 039,90 F en 1981.

Frais de bureau :

Le total s'élève à 13 292,07 Francs contre 3 168,00 Francs en 1986. Sur cette somme il faut indiquer l'achat pour 12 176,66 Francs d'un micro ordinateur indispensable au bon fonctionnement de l'association ce qui va nous permettre de simplifier le travail des responsables et éviter les quelques inévitables erreurs de pointage et d'adresses.

Bulletins, et Routage :

Total : 96 796,75 Francs soit trois bulletins normaux n° 59, 60 et 61. Le bulletin n° 62 sur la fontaine Amédée Pichot, prévu en décembre 1987 mais distribué depuis janvier 1988, sera rattaché à l'exercice 1988.

Informations et conférences :

3 835,38 Francs contre 1 202,00 Francs en 1986. Cette augmentation grâce à la reprise des conférences et des visites sur 1987.

Local :

183,00 Francs (redevance de la boîte postale).

Divers :

650,00 Francs (gerbes et couronnes pour deux décès).

PRÉVISIONS POUR 1988

Il nous faut absolument apporter une amélioration dans notre mobilier de bureau et notre bibliothèque. Une somme de 5.000 Francs y sera employée en partie récupérée par une subvention d'équipement du Conseil régional.

Il nous faut toujours avoir un reliquat pour couvrir les dépenses des premiers mois de l'année.

La cotisation de 60 F reste maintenue pour 1988.

LES AMIS DU VIEIL ARLES RAPPORT FINANCIER - EXERCICE 1987 - PRÉVISIONS 1988

EXERCICE 1987	EXERCICE 1988
Solde au 31-12-1987 : 40 426,19	Solde au 1.01.1988 : 59 864,74
RECETTES	
Cotisations : 67 451,75	Cotisations : 68 000,00
Sub. int. 6 121,80	Sub. int. 6 000,00
Ventes 613,00	Ventes 1 000,00
74 186,55	75.000,00
114 612,74	134 864,00

DÉPENSES

Frais de bureau	13 292,07	Frais de bureau	5 000,00
Bull. Routage Infor.	36 796,75	Bull. Routage Infor.	95 000,00
Confé.	3 835,58	confé.	5 000,00
Divers	650,00	Local	14 900,00
		Divers	1 000,00
		Aide au groupe archéologique	1 000,00
		Section Jeunes	1 000,00
	54 748,00		114 900,00
Solde	59 864,74	Solde	19 964,00

Comme vous le voyez, certains de nos adhérents n'ont pas réglé leur cotisation en 1987. Il est bien évident que nous ne pouvons plus leur faire parvenir notre bulletin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Il y a eu une candidature pour entrer dans notre conseil d'administration. Il se compose actuellement de 18 personnes :

- . AUDEMA Marcel
- . CASTANET Janine
- . CORDERO Marie-Thérèse
- . FABRE Félix
- . GUIRAUD Thérèse
- . LAUGIER Robert
- . MARCHAL Régis
- . MARION Pierre
- . MAXENCE Pierre
- . NERI Pierre
- . POMMIER Janie
- . PINET Geneviève
- . PONSDESSERRE Françoise

- . RAINAUD Désiré
- . RIO Odyle
- . TERRUS Jean
- . VENTURE Remi
- . VENTURE René

SUPPLÉMENT À NOTRE BULLETIN :

Vous avez tous je pense remarqué la création de notre minijournal, qui nous permet de vous donner une meilleure information, plus proche de l'actualité.

VISITES ET CONFÉRENCES :

Nous avons remis sur pied nos cycles de visites et conférences. La fréquentation de celles-ci est encourageante et nous permet d'envisager pour la saison prochaine un programme plus important.

Nous avons donc essayé de bien travailler cette année, et continuons à le faire. Notre bilan est positif.

**La présidente,
Thérèse GUIRAUD.**

PETITE HISTOIRE DES REINES D'ARLES

L'auteur : Janine Castanet est issue d'une vieille famille d'Arles. Son père, Pierre Lavandet, est bien connu de notre ville où il a travaillé longtemps au sein du Comité des Fêtes. Actuellement membre du conseil d'administration des Amis du Vieil Arles. Janine Castanet s'occupe également du Comité des Fêtes ce qui fait d'elle une personne toute indiquée pour rédiger cette petite histoire des reines d'Arles. Notre collaboratrice est enfin présidente de l'Association provençaliste Reneissènço.

Arles, un jour s'est donné une reine.

Acceptée et reconnue par les notabilités, l'élection de la reine d'Arles est devenue une véritable institution, instaurée par le Comité permanent des Fêtes d'Arles. Arles, un jour de 1930, s'est transformée en royaume (tout symbolique) sur lequel règne une jeune fille dont le vêtement d'apparat est notre costume traditionnel.

Au nom de la culture de notre pays, le prestige de notre ville est en partie confié à une demoiselle, sortie ainsi de l'anonymat et qui contribuera d'une manière originale à la petite histoire d'Arles. Depuis, treize reines se sont succédé. Avec leurs filles d'honneur, elles sont chaque fois le fleuron de notre jeunesse. Dédaignant la mode pour mieux honorer la tradition, elles sont le garant de notre identité arlésienne, chacune marquant son règne de sa personnalité. Ceci dans le plus total désintéressement.

Elles ont pu, grâce à leur beauté et à leur compétence, assurer un rôle public ; recevoir les hôtes illustres de passage dans notre ville, rehausser de leur éclat les cérémonies officielles, adresser la parole à des personnages célèbres, être enfin présentes en toute occasion lorsque Arles est à l'honneur. Elles sont les ambassadrices de notre terroir en France et à l'étranger.

1930

Frédéric Mistral, le poète, le Maître, décédé en 1914 aurait 100 ans. Arles décide de la commémoration de cet anniversaire. De grandes fêtes sont organisées par le Comité permanent des Fêtes d'Arles (1), dont le président est Monsieur Crouanson (Cour d'Amour, Jeux Floraux, V^e Fêtes du Rhône et V^e Congrès de l'Union générale des Rhodaniens, Mireille dans les Arènes, etc.). Il manquait à ces réjouissances un symbole, une muse. Imitant sans doute, les Félibres qui, dès 1887 avaient élu une reine, présidant toutes les assemblées, il fut décidé qu'Arles aurait sa reine et la première élection se tint le 30 mars 1930. Un règlement fut établi. Mais laissons parler "L'Homme de Bronze" dès le 1^{er} mars et 22 mars 1930.

"Voici bientôt le jour où les jeunes filles du Pays d'Arles pourront s'inscrire pour postuler au titre envié de reine d'Arles...

Les prétendantes au diadème devront se présenter devant le jury, revêtues du costume moderne, soit avec le ruban, soit avec les cornettes.

Le costume peut être de riche étoffe ou bien tout simple, c'est la grâce, le galbe, la beauté plastique et physique qui, de tout temps, ont fait la renommée des filles d'Arles que retiendront les membres du jury. Et la reine n'aura plus, par la suite, à s'occuper de rien pour la garde robe d'éphémère Majesté.

Après son avènement, elle recevra par le soin du Comité des Fêtes, tout un "prouvesimen" dû au geste élégant de divers commerçants et grands couturiers de la ville. Aucune dépense ne sera supportée par la reine, et tout dans ses détails infimes lui sera présenté à titre de cadeau. Chacun sera honoré, au contraire, de lui voir accepter de bonne grâce tout ce dont une reine, une femme, croit avoir besoin, ou que tout au moins, elle envie. Joyaux, dentelles, lingerie fine, bas de soie, chaussures de luxe, et ces mille riens qui rehaussent si bien le prestige de la femme, et lui donne un plus vif éclat. (2)

"L'élection du 30 mars."

La reine d'Arles (les prétendantes à ce titre) et même quelques demoiselles d'honneur devront se présenter coiffées avec les doubles bandeaux (lou revesset), la coiffure qui s'adapte avec le costume moderne, le dernier encore porté, en honneur du Pays d'Arles.

Les cheveux autrefois séparés en deux masses sur le front...

Les jeunes filles d'Arles, y compris celles de la commune de Saint Martin de Crau, et de toutes les sections, désirant participer à l'élection de la reine d'Arles et de ses huit demoiselles d'honneur sont priées de se faire inscrire sans retard... Toutes les jeunes filles sans exception, qui prendront part à ce concours de beauté et d'élégance seront invitées gracieusement (place d'honneur) à la représentation solennelle de Mireille qui aura lieu aux Arènes d'Arles. Elles auront droit, également soit à une place dans un char, ou dans une voiture décorée, et fleurie du cortège allégorique qui se déroulera... La reine et ses demoiselles d'honneur seront en outre invitées gracieusement à toutes les cérémonies et réjouissances des fêtes. Inscriptions closes le lundi 24 mars". (3)

Si au fil des années, le règlement pour les candidatures a subi quelques changements, il est pour le fond resté le même :

- la durée du mandat est actuellement fixée à 3 ans.**
- lieu de naissance : commune d'Arles toutes sections réunies.**

- l'âge entre 16 et 23 ans.
- une bonne culture générale et plus précisément parler le provençal, avoir des connaissances en histoire, littérature, monuments, us et coutumes de la Provence.
- le célibat pendant la durée du mandat.
- le port du costume traditionnel à l'occasion de toutes les fêtes officielles, celui-ci adapté à la circonstance. Le costume blanc étant réservé à la reine.

Le président du Comité permanent des Fêtes d'Arles est le seul habilité à constituer le jury composé de sept personnes.

Celui-ci décide après avoir pris connaissance des candidates, de celles qui présentent les meilleures aptitudes pour assurer ces tâches prestigieuses mais difficiles de reine d'Arles et de demoiselles d'honneur. Son verdict est sans appel.

Le choix des jeunes filles et la définition de leur rôle (reine, première demoiselle d'honneur, demoiselles d'honneur) intervient selon les époques, au mois de mars ou avril. Actuellement, il se fait au mois de mai. C'est du balcon de la mairie, que monsieur le maire en personne dira : **"Pople d'Arle, veici ta Rèino"** et donnera les noms des heureuses élues. Leur apparition au balcon soulève l'enthousiasme des Arlésiens massés sur la place, ayant attendu longtemps l'annonce des résultats. Voici ce que disait Jean Héritier qui fut président du Comité des Fêtes au sujet des élections : "Dans ce Pays d'Arles où rien n'est vulgaire, n'est-il pas logique de conférer une noblesse à l'élection de ce jour. L'héritage que nous ont légué nos ancêtres est fait d'un esprit de grandeur romaine et de finesse grecque sous la vraie lumière des traditions. Aussi ce jour a-t-il toujours sa valeur car il va consacrer ce dont nous sommes fiers dans le symbolisme d'une reine d'Arles et de ses demoiselles d'honneur. Les qualités physiques et morales que l'on exige d'une reine d'Arles en font une jeune fille dévouée, aimable, enthousiaste n'ayant d'autre but que de servir la tradition de son pays d'Arles...".

La consécration officielle de cette élection a lieu le jour de la Fête du Costume, continuité de la Festo Vierginenco créée en 1903 par Frédéric Mistral à la gloire du costume des Arlésiennes, dans le Théâtre Antique. Toutes les jeunes filles élues portent le costume de gansée, costume de grand appareil. Celles qui ont assuré "leur mandat" passent leur "pouvoir" à celles que l'on "intronise", et la nouvelle reine doit prononcer une allocution en provençal.

Cette cérémonie officielle est un événement qui marque la vie arlésienne d'une pierre blanche. Notre ami Pierre Maxence, lors

du couronnement de mademoiselle Annick Ripert en 1987 a présenté ainsi ce moment émouvant :

"C'est dans ce haut lieu du théâtre antique, au décor majestueux, à nul autre pareil, au pèd di dos Bessouno que coume i'a vuetanto an lou fasié nostre Mèstre Frederi Mistral pèr li Fèsto Vierginenco, anen courona nosto Rèino d'Arle."

Frédéric Mistral n'a jamais couronné une reine d'Arles, mais on peut sans se tromper considérer que toutes les jeunes filles ayant participé aux "Fèsto Vierginenco" de 1903 et 1904, promettant ce jour de leur prise d'habit (costume et coiffe d'Arles) de porter le costume traditionnel toute leur vie, accomplissaient un acte les engageant totalement avec Frédéric Mistral pour parrain.

Les écrits, les paroles, l'admiration pour la beauté antique, le romantisme propre à l'époque ont fait établir par celui que l'on considérait de son vivant comme "le Père du Peuple" une cérémonie populaire, enthousiaste mais sérieuse, frisant le sacramental. Quelques fidèles après lui l'ont recrée en la modifiant et en l'adaptant selon l'évolution des temps. C'est la cérémonie actuelle du couronnement. Nos reines d'Arles et leurs demoiselles d'honneur n'ont jamais été passéistes, elles ont su au contraire prouver que l'on peut être résolument tourné vers l'avenir mais en sachant privilégier certains instants leur donnant valeur morale et haute tenue.

Il est heureux de constater que les Arlésiens restent sensibles à la beauté de leur ville, au renouveau de la valeur de la tradition. Le costume des Arlésiennes reste le symbole de la féminité et de l'élégance en cette fin du XX^e siècle où l'on s'orienterait vers la banalité si l'on n'y prenait garde.

Rappelons pour terminer le très beau passage du "discours i chatouno" de Frédéric Mistral lors de la Fèsto Vierginenco de 1904. Tout y est prémonition : **"gràci au diademo que vous cencho lou front, et gràci au coustume que pourtas fieramen, patriouticamen, coustume qu'au-jour-d'uei es lou plus elegant de tóuti, sias la glòri d'un pople, sias lou signe vivènt de la Prouvènço lumenouso. E quand passas en quauco part, tout acò dis "que soun Poulido !".**

(Grâce au diadème qui vous ceint le front et grâce au costume que vous portez fièrement, patriotiquement, costume qui aujourd'hui est le plus élégant de tous, vous êtes la gloire d'un peuple, vous êtes l'emblème vivant de la Provence lumineuse. Et quand vous passez quelque part tout le monde dit "Qu'elles sont jolies").

Avant de vous soumettre l'énumération des 74 jeunes filles qui ont toutes merveilleusement œuvré pour notre ville, je veux adresser à celle qui a été notre première reine d'Arles, madame Angèle Genet-Vernet, l'expression de toute notre admiration. Les plus anciens se souviennent de son élection et de l'enthousiasme que celle-ci a soulevé. Ce qui a probablement motivé la longévité de son règne (17 ans). Il nous arrive de rencontrer, au cours d'une promenade, cette dame toujours aussi élégante, aimable et de la saluer. Au travers de ces lignes nous voudrions, Madame, vous dire que nous vous sommes reconnaissants de nous avoir, la première, aussi bien représentés. Vous avez su, d'instinct, qu'il fallait conférer à toutes vos apparitions publiques un caractère exceptionnel.

Veuillez trouver ici l'expression de notre gratitude et nous émettons le vœu que cette tâche honorifique certes, mais quelquefois contraignante, reste toujours empreinte de dignité.

Toutes celles qui vous ont succédé restent dans votre lignée.

(1) Le Comité permanent des Fêtes d'Arles a été officiellement déclaré à la sous-préfecture d'Arles le 24 mars 1924. La parution au Journal officiel est du 4 avril 1924. La composition du premier bureau est :

Président : M. Nicolas CROUANSON

Vice-président : M. Gabriel CHEVALIER

Vice-président : M. FERRAGUT

Secrétaire : M. Charles BOUT

Secrétaire adjoint : M. PLANEL

Trésorier : M. COMBES

Trésorier adjoint : M. Michel CHABASSIEU

(2) Homme de Bronze du 1^{er} mars 1930

(3) Homme de Bronze du 22 mars 1930

Liste des reines d'Arles et de leurs demoiselles d'honneur

1) 1930-1947 : Président du Comité des Fêtes : Nicolas Crouanson.

Le jury réuni le 18 avril 1930 était composé de :

- Pauline Vérant, artiste connue pour ses statuettes représentant des Arlésiennes en costume, qu'elle signait sous le pseudonyme de Vèrania.
- José Gibert, peintre.
- Joseph d'Arbaud, poète et écrivain provençal, Majoral du Félibrige.
- Léo Lelée, peintre.

Cinquante candidates se présentèrent, parmi lesquelles furent élues :

- Angèle Vernet, reine d'Arles
- Solange Gros
- Antoinette Buonchristiani
- Marie Monteil
- Nerte Naudot
- Jeanne Cartellier
- Marguerite Roustan
- Rose Cartellier
- Marguerite Fontan
- Lucienne Gombert

2) 1947-1954 : Président du Comité des Fêtes : Nicolas Crouanson.

Le jury réuni le 27 avril 1947 était composé de :

- Président : Léo Lelée
- Angèle Vernet, reine d'Arles
- Yolande Coste, reine du Félibrige
- Germaine Bissière, poétesse
- Cyprien Pilliol, maire d'Arles
- André Spitz, peintre

Quarante-cinq candidates se présentèrent parmi lesquelles furent élues :

- Maryse Orgeas, reine d'Arles
- Lydie Chauvet
- Régine Estellon
- Odette Fauchier
- Rosette Fructuoso
- Nenou Desblaches
- Arlette Barbier

3) 1954-1958 : Président du Comité des Fêtes : Jean Héritier.

Le jury réuni le 9 mai 1954 était composé de :

- Présidente : madame Sibbon-Crouanson, fille de Nicolas Crouanson
- Germaine Bissière, poétesse
- Yvonne d'Arbaud, veuve de Joseph d'Arbaud
- Maryse Orgeas, reine d'Arles
- Louis Jou, artiste et graveur
- Étienne Laget, peintre
- Émile Barrai, photographe
- Pierre Fassin, président de l'Académie d'Arles

Vingt candidates se présentèrent parmi lesquelles furent élues :

- Madeleine Boyer, reine d'Arles
- Monique Bouffier
- Juliette Michel
- Janie Daniel
- Janie Curnier
- Jacqueline Ginoux

4) 1958-1962 : Président du Comité des Fêtes : Jean Héritier.

Le jury réuni le 1^{er} mai 1958 était composé de :

- Présidente Marie Mauron, écrivain provençal
- Maryse Orgeas, Reine d'Arles
- Pierre Gontard, Président de la Fédération Folklorique Méditerranéenne.
- Marcel Bonnet, Poète provençal, Vice-Syndic de la Maintenance de Provence du Félibrige.
- André Flauder
- Étienne Laget, Peintre

Onze candidates se présentèrent, parmi lesquelles furent élues :

- Henriette Bon, reine d'Arles
- Jacqueline Bataille
- Catherine Galvez
- Hélène Galvez
- Simone Passereau
- Héliane Peloux
- Claudette Aubert

5) 1962-1966 : Président du Comité des Fêtes : Jean Héritier.

Le jury, réuni le 1^{er} mai 1962, était composé de :

- Président : Jacques Van-Migom, architecte des Monuments Historiques
- François André, manadier
- Jean Blacas, maire-adjoint
- Maurice Blanc, membre de la municipalité
- Jean Seguin, président des Cigaloun Arlaten
- Henri Armand, membre du Comité des Fêtes
- Marcel Roman, membre du Comité des Fêtes

Cinq candidates se présentèrent parmi lesquelles furent choisies :

- Annie Bérard, reine d'Arles
- Mireille Taxis
- Maryse Cazenave
- Nicole Bagnaninchi
- Jeanine Mus

6) 1966-1970 : Président du Comité des Fêtes : Jean Héritier.

Le jury, réuni le 1^{er} mai 1966 était composé de :

- Président : Jacques Van Migom
- Janie Pommier, membre de la municipalité
- François André, manadier
- Madeleine Bascou, membre de la municipalité
- Marcel Mailhan, manadier
- Henri Armand, membre du Comité des Fêtes
- Jean Seguin, président des Cigaloun Arlaten

Onze candidates se présentèrent, parmi lesquelles furent élues :

- Françoise Calais, reine d'Arles
- Marie-Thérèse Allard
- Marie-Josée Bedot
- Marie-France Thévenon
- Chantal Albert

7) 1970-1974 : Président du Comité des Fêtes : Jean Héritier, puis Paul Geniet.

Le jury, réuni le 1^{er} mai 1970, était composé de :

- Président, Jacques Van Migom
- Angèle Vernet, ancienne reine d'Arles
- Lucienne Birot, commerçante

- Henri Armand, membre du Comité des Fêtes
- Étienne Laget, peintre
- Jean Seguin, président des Cigaloun Arlaten
- Maurice Chauvet, membre du Comité des Fêtes

Seize candidates se présentèrent parmi lesquelles furent élues :

- Nicole Michel, reine d'Arles. Ayant démissionné après un an de règne, elle fut remplacée par sa première demoiselle d'honneur.
- Myriam Yonnet, reine d'Arles (1971-1974)
- Annie Naval-Assie
- Geneviève Fabre
- Nicole Guigue

8) 1974-1978 : Président du Comité des Fêtes : Paul Geniet.

L'élection, prévue le 1^{er} mai 1970, fut reportée pour cause de mauvais temps pour la Pentecôte suivante, 2 juin, jour de la Sainte-Estelle. Se déroulait ce jour-là dans notre ville le congrès annuel du Félibrige. Le jury était composé de :

- Président : Marcel Bonnet, Majoral du Félibrige
- Madeleine Paul, membre du Comité des Fêtes
- Étienne Laget, peintre
- Charles Rolando, président de l'Escolo Mistralenco
- Henri Armand, membre du Comité des Fêtes
- Marcel Roman, membre du Comité des Fêtes
- Maurice Chauvet, membre du Comité des Fêtes

Sept candidates se présentèrent parmi lesquelles furent élues :

- Élisabeth Ferriol, Reine d'Arles
- Patricia Lautier
- Christine Arnaud
- Béatrice Rousset
- Chantal Marchon

9) 1978-1981 : Président du Comité des Fêtes : Francis Héritier.

Le jury, réuni le 30 avril 1978, était composé de :

- Président : Marcel Bonnet, Majoral du Félibrige
- René Venture, président des Amis du Vieil Arles
- Jean-Maurice Rouquette, conservateur des Musées, président de l'Académie d'Arles
- Philippe Brochier, membre du Comité des Fêtes
- Jean Ayme, maire-adjoint, journaliste au **Provençal**
- Louis Honorat, journaliste à la **Marseillaise**

Cinq candidates se présentèrent parmi lesquelles furent choisies :

- Odile Pascal, reine d'Arles
- Magali Torrès
- Jocelyne Aymard
- Magali Mistral
- Frédérique Fernay

10) 1981-1984 : Président du Comité des Fêtes : Pierre Tulière.

Le jury, réuni le 3 mai 1981 était composé de :

- Président : Marie Mauron, écrivain, Majoral du Félibrige
- Maryse Cordesse, présidente des R.I.P.
- Nicole Niel, spécialiste du costume d'Arles
- Michel Cicculo, spécialiste du costume d'Arles
- Marcel Bonnet, Majoral du Félibrige
- Marcel Mailhan, manadier
- Jean-Maurice Rouquette, conservateur des Musées, Président de l'Académie d'Arles.

Onze candidates se présentèrent parmi lesquelles furent élues :

- Catherine Bon, reine d'Arles
- Michèle Rainaud
- Édith Vigilant
- Françoise Gilles
- Mireille Rodriguez

11) 1984-1987 : Président du Comité des Fêtes : Serge Brès.

Le jury, réuni le 1^{er} mai 1984, était composé de :

- Président : Marcel Mailhan, manadier
- Magali Pascal, spécialiste du costume d'Arles
- Nicole Niel, spécialiste du costume d'Arles
- Michel Cicculo, spécialiste du costume d'Arles
- Jean-Maurice Rouquette, conservateur des Musées d'Arles et président de l'Académie d'Arles
- René Venture, président des Amis du Vieil Arles
- Jean-François Chauvet, spécialiste du costume d'Arles.

Six candidates se présentèrent parmi lesquelles furent choisies :

- Géraldine Barthélémy, reine d'Arles
- Marie-Claude Roblès
- Magali Jonin
- Magali Mathieu
- Carole Testard
- Camille Chaix

12) 1987-1990 : Président du Comité des Fêtes : Bernard Roblès.

Le jury, réuni le 1^{er} mai 1987 était composé de :

- Président : Marcel Mailhan, manadier
- Henriette Bon, ancienne reine d'Arles
- Françoise Calais, ancienne reine d'Arles
- Raymonde Dervieux, antiquaire
- Raymond Fournier-Carrié, bijoutier
- Pierre Fabre, Majoral du Félibrige, Syndic de la Maintenance de Provence du Félibrige
- Jean-François Chauvet, spécialiste du costume d'Arles

Quinze candidates se présentèrent parmi lesquelles furent élues :

- Annick Ripert, reine d'Arles
- Isabelle Granaud
- Myriam Galleron
- Caroline Lillamand
- Hélène Marqués
- Chantal Carli
- Christine Ponsdesserre

Janine CASTANET



Angèle VERNET



Maryse ORGEAS



Madeleine BOYER



Henriette BON



Annie BÉRARD



Françoise CALAIS



Nicole MICHEL



Myriam YONNET



Élisabeth FERRIOL



Odile PASCAL



Catherine BON



Géraldine BARTHÉLEMY



Annick RIPERT

INÉDITS ARLÉSIENS : ARLES SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE

Nous avons souvent eu l'occasion de souligner que l'histoire d'Arles était pratiquement inconnue du grand public, surtout en ce qui concerne les périodes les plus récentes. Les travaux de nombreux chercheurs ont pourtant permis de faire avancer nos connaissances sur le passé arlésien. Et nous n'évoquons même pas le très grand nombre de documents inédits qui dorment encore dans nos fonds anciens. Un ouvrage de synthèse, récent et accessible à tous, fait plus que jamais défaut. Le but principal que se donne notre **bulletin** est justement de faire mieux connaître aux Arlésiens leur patrimoine historiographique. C'est pour cette raison que nous publions volontiers les travaux d'historiens ainsi que des textes originaux, comme le fit avant nous Émile Fassin dans son **Musée** et son **Bulletin archéologique**. Ainsi, nos lecteurs peuvent-ils avoir directement accès aux sources et aux matériaux à partir desquels on peut étudier la riche histoire de notre cité.

La pièce que nous faisons paraître dans ce numéro de notre revue est caractéristique des documents que l'on vient d'évoquer. Il s'agit d'un brouillon de rapport rédigé par la mairie d'Arles afin de renseigner le sous-préfet sur la situation politique de la ville au lendemain de la Révolution de 1848. Nous avons découvert ce texte dans les réserves de la Bibliothèque municipale, où il ne possède pas encore de cote.

Il nous semble auparavant nécessaire de présenter le contexte dans lequel ce document fut rédigé, et de dire quelques mots sur les personnages qui sont au centre de ces événements.

L'AUTEUR PRÉSUMÉ : ACHILLE MOUTET

Bien qu'il ne soit pas signé, le rapport que nous vous présentons a vraisemblablement été rédigé par le notaire Achille Moutet. Ce personnage fut un homme important dans la vie politique arlésienne de ce temps puisqu'il occupa les fonctions d'adjoint et de maire durant la Seconde République. Moutet avait été auparavant un membre actif de l'opposition républicaine à la Monarchie de Juillet. Louis-Philippe ayant abdiqué le 24 février 1848, la nouvelle fut connue en Arles le lendemain (1). Notre notaire et ses amis constituèrent la majorité de la commission provisoire qui siégea à l'hôtel de ville à partir du 27 février suivant. Deux jours après, Pierre Fassin (2), Jean-Joseph Guiguet, fabricant chapelier ; Jean Benoît,

Capitaine Marin ; Daniel Richaud, employé au Mont-de-Piété et Achille Moutet partaient à Marseille afin de demander la déposition pure et simple du maire orléaniste, le marquis d'Estoublon Eugène de Grille. Le 2 mars, un arrêté du commissaire du gouvernement, Émile Ollivier, leur donnait gain de cause. Fassin était nommé maire, Guiguet, Moutet, Richaud et Benoît, adjoints. Achille Moutet sera par ailleurs le président fondateur d'un club républicain créé dans notre ville le 17 mars 1848, le club du Jeu de Paume. Tout au long de la période qui suivit son arrivée à la direction de la commune, il eut l'occasion de prendre la parole à plusieurs reprises au cours des manifestations organisées par la municipalité. Les textes de ses discours montrent combien ses convictions républicaines étaient affirmées : **"Soldats, Gardes Nationaux, et Citoyens. En ce moment, toute la France armée et debout salue l'avènement de l'ère nouvelle. La République nous est apparue de nouveau brillante de gloire, de force et d'avenir. La France entière se lève pour la défendre..."** (3)

La nouvelle majorité municipale connut vite de graves dissensions. Le 6 avril, Pierre Fassin se démettait de ses fonctions. Selon l'érudit arlésien Louis Mège qui nous a laissé de précieuses archives sur cette période, **"il voyait ses ordres méconnus de plus en plus par ses deux adjoints"...** (Guiguet et Benoît)... **"qui avaient la prétention d'administrer collectivement avec lui la commune d'Arles"** (4). Moutet et bon nombre de ses collègues se solidarisèrent avec Fassin et démissionnèrent à leur tour le 10 avril. Le 27 du même mois, Joseph Giraud, propriétaire, était nommé maire. Moutet retrouvait son écharpe d'adjoint. Dès la fin de cette même année, il semble que Giraud ait pratiquement cessé d'exercer ses fonctions. Il mit fin à son mandat à la mi-avril 1849, Achille Moutet le remplaçant (5). Le nouveau maire gardera son poste pendant une année. Contraint de démissionner, le gouvernement nommera son remplaçant le 27 avril 1850 en la personne du légitimiste Bernard-Benoît Remacle (6)

Comme son ami politique Émile Ollivier, avec lequel il travailla dans les débuts de la Seconde République, Achille Moutet soutint activement l'évolution libérale du Second Empire. On sait que l'ancien commissaire du gouvernement devint même le dernier Premier ministre de Napoléon III, restant jusqu'à sa mort fidèle à l'Empereur trop souvent sali et diffamé. Moutet, quant à lui, redevint maire d'Arles de 1866 à 1870.

Les idées larges et libérales d'Achille Moutet transparaissent dans le rapport dont il est ici question, qui fut sans doute rédigé durant le dernier trimestre de 1849, c'est-à-dire après les élections au Tribunal de Commerce auxquelles il est fait allusion. Modéré et mesuré, se trouvant en quelque sorte au centre, Moutet n'était pas dans une situation facile. En effet, il était à la fois attaqué sur sa

droite par les Monarchistes et sur sa gauche par les Radicaux qui le trouvaient trop mou (en particulier par ses anciens collègues Guiguet et Benoît). Quoi qu'il en soit, il s'adresse ici à un personnage qui est beaucoup plus conservateur que lui...

LE DESTINATAIRE : LE SOUS-PRÉFET ÉMILE PAUL

Émile Paul était en effet un ancien notable du régime Louis-Philippard. Conseiller à la préfecture du Var puis sous-préfet de Brignoles avant février 1848, cet avocat varois fut nommé sous-préfet d'Arles le 13 juillet de cette même année. Il remplaçait un homme, Gleize-Crivelli, dont Louis Mège dit **"qu'il appartenait au parti démocratique, ses opinions étant des plus exaltées"** (7). Comment un ancien partisan de Louis-Philippe pouvait-il se retrouver à nouveau à un poste important, quelques mois après la chute de ce dernier ?

Pour comprendre cela, il faut se rappeler l'évolution de la situation politique à Paris, dans les mois qui suivirent la Révolution. Les élections du 23 avril avaient donné le pouvoir aux Conservateurs qui avaient donc pris la place des Républicains sociaux. Ceux-ci essayèrent en vain de défendre leurs thèses. Une grave insurrection éclata du 23 au 26 juin 1848, véritable guerre sociale qui fut réprimée dans le sang. On s'achemina alors vers une élimination progressive des Républicains dans tous les rouages de l'état, remplacés par des Royalistes ou des Modérés. Achille Moutet sera à son tour victime de cette évolution quand il sera remplacé par un légitimiste, quelques mois après les événements que nous contons.

Pour ce qui concerne Émile Paul, plusieurs lettres qu'il adressa au maire d'Arles montrent parfaitement son état d'esprit et ses idées politiques. Le 25 janvier 1849, il ordonne l'enlèvement des bonnets phrygiens qui se trouvaient sur la voie publique. Le 17 août, il dénonce **"la propagande active en faveur des idées subversives"** qui s'exerçait dans certains cafés et cabarets arlésiens **"où l'on cherche à attirer les militaires à leur passage... pour les entraîner hors de la ligne du devoir en faisant auprès d'eux des tentatives de séduction"** (8). En un mot, Émile Paul est un ardent et zélé défenseur de l'ordre qui s'instaure, mettant au pas les nostalgiques de la République sociale.

LE DOCUMENT

Après cette longue présentation de l'auteur présumé et du destinataire, nous nous contenterons de laisser parler le document

lui-même que nous nous sommes efforcés de retranscrire le plus fidèlement possible. Nous avons seulement ajouté quelques notes afin d'en faciliter la compréhension. Signalons enfin qu'il a été nécessaire d'arranger quelque peu ce texte. Le manuscrit original comprend en effet de nombreuses ratures et des rajouts dans les marges, que nous nous sommes efforcés de remettre en ordre. Les titres des différentes parties sont par contre authentiques et se trouvent tels que nous les avons mis.

Rémi VENTURE

"Monsieur le sous-préfet,

Voici les renseignements que vous m'avez fait l'honneur de me demander sur la situation politique actuelle de la commune d'Arles.

Attitude des partis à l'égard l'un de l'autre.

Vous savez, Mr le sous-préfet, qu'à Arles comme dans beaucoup de villes du midi, les partis sont loin d'avoir un système bien arrêté et bien compris surtout, de conduite, de vues, et d'idées politiques quelconques. Il y a on peut dire à Arles, deux partis, l'un que j'appelle parti libéral, jadis le parti bonapartiste ou impérial, et aujourd'hui plus particulièrement parti républicain ; ce parti occupe à peu près (sic) tout un côté, ou la moitié de la ville, le côté du port, de la marine (9). L'autre parti qu'on peut appeler aujourd'hui dans la langue du jour, le parti légitimiste et particulièrement le parti royaliste conservateur. Ce parti domine à l'autre côté de la ville, côté de la Haute ville (Haute ville). Ces deux partis diffèrent entre eux (sic) d'abord topographiquement, mais surtout par des instincts, d'anciens souvenirs, de vieilles rivalités de profession (10) ou de quartier plutôt que par des doctrines et des idées bien définies et bien arrêtées.

Dans les élections qui ont eu lieu jusqu'à ce jour ces deux partis ont été bien ardents l'un contre l'autre, et pendant quelque temps une lutte a été incessante entr'eux. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Les partis sont las et rebutés pour ainsi dire de l'inutilité de leurs efforts. En effet, qu'importent les luttes locales des partis... devant l'élection du président de la république à plusieurs milliers de voix de majorité et même devant l'élection des représentants du peuple au scrutin de tout un département. Après pareil résultat les petites passions locales sont désarmées et (cessent) bien vite.

En un mot les deux partis sont en ce moment calmes, ou plutôt las et désappointés.

Leurs forces numériques.

Ces deux partis sont à peu près d'égale force.

Sur deux dernières élections, celles des représentants du peuple et du tribunal de commerce, les candidats des deux partis ont eu exactement le même nombre de suffrages (11). Aux élections du tribunal de commerce, il y a eu très peu de votants il est vrai, mais même dans ce petit nombre les voix se sont exactement partagées.

Leurs tendances.

À en croire les énergumènes et les têtes chaudes de chaque parti, le parti contraire aurait les tendances les plus effrayantes et les plus dangereuses. L'un serait le parti rouge ou de la terreur qui espère à la réalisation la plus complète des perversités et des folies du socialisme le plus absolu, l'autre serait le parti blanc qui n'attend qu'un signal pour faire une levée de boucliers, et commencer la guerre civile au nom du trône et de l'autel. Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, ces exagérations sont en ce moment surtout, tout à fait ridicules et mal fondées.

Dans un pays comme celui-ci où presque tout le monde est propriétaire (12), où les habitants et votants sont généralement sobres, tempérants, ... le socialisme ne peut... s'implanter, ... pas plus que les idées de guerre civile et d'insurrection armée.

Il est beaucoup plus exact de dire que l'un des partis a des tendances plus marquées aux idées libérales, aux idées de mouvement, aux idées nouvelles et modernes ; et l'autre a des tendances plus prononcées vers les idées conservatrices, les idées religieuses, les idées de traditions. Mais tout cela sans but marqué, à un état vague d'obscurité et d'indécision, très difficile à démêler et à décrire.

Progrès des idées de conciliation.

Les idées de conciliation on en même temps fait beaucoup de progrès. Nous en avons vu déjà une preuve remarquable lors des élections du conseil municipal d'Arles où toutes les listes de candidats à part une ou deux (et elles étaient fort nombreuses), renfermaient des noms de toutes les opinions, et de toutes les coteries ou familles de citoyens. Aussi, le conseil municipal issu de cette élection a-t-il été admirablement composé. Ses délibérations ont été jusqu'à ce jour... dictées par un esprit de modération, de justice et d'estime réciproque que les conseils municipaux antérieurs n'avaient pas au même degré. Il y a évidemment progrès et amélioration en ce sens. (13)

Quel résultat peuvent avoir les prochaines élections municipales. Rôle de l'autorité, paternelle, conciliante, affectueuse. Passions vives ; grandes souffrances à calmer.

Je crois donc que les prochaines élections municipales (14) seront aussi bonnes, si l'on maintient le système électoral actuel, c.à.d. le vote au scrutin de liste (comme nous l'avons expliqué dans la délibération que nous avons prise ces jours-ci). Ce système brise les petites rivalités de quartier les luttes personnelles des candidats ou les hommes et tyrannies des anciennes coteries. Mais pour aider cet heureux résultat il faudra que l'administration soit elle-même excessivement modérée et conciliante, affectueusement paternelle même. Les partis sont ici également forts et nombreux ; les passions peuvent se réveiller vives et ardentes à la moindre occasion. De plus depuis un an ou deux ce pays souffre vivement dans ses plus chers intérêts. Le chemin de fer lui a fait une situation des plus tristes, et qui n'est pas exempte d'injustice (15). Depuis longtemps la ville d'Arles a élevé la voix pour se plaindre et demander raison. L'autorité supérieure est informée de tout ; il serait bien temps de faire quelque chose pour nous. Je me borne à rappeler ici nos malheurs, les nombreuses délibérations prises par les conseils départementaux et municipaux contenant le reste.

Agréez,....

Notes

1) Cf. le manuscrit de Louis Mège **République de 1848**, 1^o vol. Bibliothèque municipale d'Arles, Ms 446.p. 1

Tous les renseignements sur la révolution de 1848 qui ont servi à rédiger cet article ont été empruntés à ce précieux document.

2) Il s'agit bien évidemment du père d'Émile Fassin. Pierre Fassin (1785-1858) ancien officier de la Grande Armée, était l'un des chefs du parti démocratique arlésien. Il avait déjà assumé les fonctions de maire après la chute de Charles X, en 1830.

3) B.M. d'Arles, Ms 446 p. 11

4) B.M. d'Arles, **Chroniques arlésiennes** de Louis Mège. Ms 235 p. 175.

Sur la vie et l'œuvre de cet érudit arlésien, voir l'article de Bruno Matéos **Louis Mège** paru dans le n° 28 du **bulletin des A.V.A.**, p. 12 à 18.

5) cf. **Le Publicateur** du 17 avril 1849.

6) Bernard-Benoît Remacle était l'arrière grand père de notre regretté président d'honneur André Vailhen. Voir l'article que nous avons publié sur sa famille et lui-même dans le n° 62 de ce **bulletin**, p. 29 à 31

7) cf. Ms 444 p. 188

8) Lettres d'Émile Paul se trouvant dans le même dossier que le document que nous publions ici.

9) Il s'agit de la Roquette, quartier des Marins, qui, depuis la Révolution, était le bastion des Républicains et des Démocrates.

10) L'Hauture, ou quartier des Arènes, était peuplé par des paysans, des ouvriers agricoles. Ceux-ci étaient très dépendants des grands propriétaires de Camargue et de Crau qui leur fournissaient du travail. Leurs idées politiques étaient très conservatrices.

11) En 1848 et 1849 eurent lieu les scrutins suivants :

. 23-24-25 avril 1848, élections pour nommer les députés à l'Assemblée Constituante, scrutin par liste départementale.

. 4 juin 1848, élections partielles dans les Bouches-du-Rhône.

. 13 mai 1849 élections législatives, suivies d'élections partielles dans les B.d.R. les 8 et 9 juillet.

. 19 août 1849, élections cantonales, canton Arles-Est, pour remplacer Pierre Fassin, démissionnaire.

. 16 septembre 1849, élection du Tribunal de Commerce, dont il est question dans le texte.

. 10-11-12 décembre 1849, élections présidentielles.

12) La relative aisance des Arlésiens est une des causes qui expliquent la grande richesse du costume traditionnel de notre ville.

13) Cette situation de calme ne durera pas. Le coup d'État du 2 décembre 1851, à tort ou à raison, fera reformer la cassure entre "Blancs" et "Rouges", opposition qui durera quasiment jusqu'à la seconde guerre mondiale...).

14) Paradoxalement, nous n'avons pas trouvé trace de ce scrutin dans les documents de Louis Mège.

15) On sait combien l'ouverture du chemin de fer ruina l'économie arlésienne, et en particulier la vocation portuaire de notre ville.



Entre Nous

UN CHANTIER BIEN TRANQUILLE :

Le 25 février 1988, diverses autorités inauguraient les 14 logements aménagés dans l'ancien hôtel de CASTILLON. Un hôtel particulier totalement réhabilité ne peut que recevoir l'aval des A.V.A., et plus particulièrement celui-ci, sis au carrefour de la rue Balechou et de la rue des Arènes (ex rue Castillon, et pour cause), en face de l'École nationale de la photographie.

Il n'est peut-être pas inutile d'évoquer en quelques mots ce monument situé en plein secteur sauvegardé.

Originaire d'Italie, la famille de CASTIGLIONI vint s'installer en France au XV^e siècle, à l'incitation de Louis II d'Anjou-Sicile. Francisant leur patronyme en CASTILLON, les descendants de Luc de Castiglioni fournirent des notables à la cité pendant plusieurs siècles. En effet, le dernier descendant, Oswald de Castillon fut tué le 6 août 1870 à la bataille de Reichshoffen.

La demeure familiale originelle a, bien sûr, subi des modifications le XVI^e premier état à peu près avéré ; en particulier au XVII^e avec le remaniement des façades.

Peu à peu, communs et écuries du rez-de-chaussée laissent la place à des logements. Modifications d'ouvertures, d'escaliers, créations de planchers intermédiaires se succèdent pour obtenir au XIX^e un îlot d'habitations bourgeoises bien éloigné de l'hôtel Renaissance.

Les travaux menés à bien ont permis de retrouver les percements initiaux (étage noble et attique surtout) et de restaurer des éléments de décoration, de faire aussi disparaître la couche noire de surface des pierres (par lavage à la vapeur).

Étonnons-nous cependant que la société France-Habitation, maître d'ouvrage, ait cru devoir faire sculpter le monogramme placé au-dessus de la porte pour y placer ses propres initiales, passant ainsi du ER au FH. Petite crise d'autosatisfaction ?

Une bonne réalisation tout de même.

P. N.

NOUVELLES BRÈVES :

DÉCOUVERTES PLACE SUARÈS

Décidemment, les architectes ont la tête dure ! Après les découvertes engendrées par le projet de construction du parking souterrain du jardin d'hiver, après les découvertes tout aussi importantes faites sur le deuxième emplacement choisi pour ce même parking (actuel office du tourisme), voici qu'un troisième projet de parking souterrain a germé.

Ce qui devait arriver arriva et le creusement sur la place Suarès a mis rapidement à jour des structures romaines intéressantes, d'une certaine ampleur et assez lisibles. Il s'agirait de thermes pour lesquels bien des questions se posent : annexe des thermes de Constantin (très proches), thermes privés, thermes publics, etc.

Aux dernières nouvelles, le recouvrement (temporaire ?) serait envisagé par les autorités concernées... Une information officielle serait la bienvenue, les A.V.A. se faisant un devoir de la retransmettre à leurs adhérents.

P. N.

ET SI ON REPARLAIT DU MOULIN DE LA MOUSMÉE ?

Nos adhérents se souviendront que l'association avait entamé des démarches auprès de la municipalité pour sauvegarder l'un des derniers témoins véritablement authentiques de l'ARLES peinte par VAN GOGH. Ces efforts s'étaient avérés vains mais voici qu'une association semble en voie de création pour essayer de préserver (au besoin en s'en rendant acquéreur) ce monument. Des Arlésiens sont à l'origine de ce groupement ; D'autre part, des acheteurs privés, arlésiens eux aussi, se sont intéressés au moulin, affaire à suivre et concertation hautement souhaitable entre tous les partenaires.

En tout état de cause, gageons que les Américains seraient ravis de voir en "grandeur réelle" ce bâtiment dont ils possèdent la toile originale (au musée de Buffalo).

P. N.

DE L'AUTRE CÔTÉ DU PONT :

À l'emplacement des anciens établissements Joubert ont eu lieu l'été dernier des fouilles (stage international pour une cinquantaine de personnes pendant 3 mois) qui ont mis au jour des vestiges importants. À moins de 200 mètres du chantier de la verrerie, des restes d'habitations s'échelonnant de la fin du premier siècle avant J.C. jusqu'aux premières années du IV^e siècle après J.C., mosaïques, péristyle, murs à enduits peints, colonnes parfois réemployées semblent confirmer les phases d'occupation dédagées sur le site de la verrerie.

Il est envisagé de conserver le site grâce à une solution voisine de celle adoptée pour le crédit agricole : une crypte archéologique privée laissant le libre accès aux chercheurs tout en permettant la construction par dessus d'un immeuble de commerces et d'habitations.

P. N.

LA DURE VIE DES SARCOPHAGES :

Selon que vous serez puissant ou misérable... dit la fable. Il en est de même pour les sarcophages arlésiens : certains sont l'objet de toutes les sollicitudes, d'autres sont en butte aux agressions du siècle.

Ainsi, aux Alyscamps, couvercles et cuves souffrent et parfois se brisent totalement comme le couvercle de la cuve dite "de Turpin" (à côté de la chapelle des Porcelets). Le dernier malheur en date est dû à la bourrasque qui s'est abattue sur Arles cet hiver, arrachant l'un des grands arbres du site. En chutant, l'arbre a cassé un des sarcophages situés près de l'entrée. Nous sommes désormais en pleine saison touristique et nul n'a trouvé le temps de rafistoler ce coin que le visiteur aperçoit en premier en prenant son billet, spectacle désolant de morceaux épars.

On nous assure que les pompiers vont trouver le temps de venir dans les jours qui viennent pour soulever tout cela, acceptons-en l'augure avec confiance mais vigilance.

P. N.

CONFÉRENCES ET VISITES COMMENTÉES

Dimanche 11 avril, monsieur Henri Aubert a donné à la salle d'honneur de l'hôtel de ville une conférence sur les "Tailleurs de pierre".

C'est par un rappel historique qu'il a débuté sa causerie, remontant aux bâtisseurs égyptiens, évoquant la construction du Temple de Salomon et les débuts du compagnonnage, en passant par les Grecs et les Romains, les maîtres d'œuvre du Moyen Âge, la création de l'Académie royale, pour arriver aux tailleurs de pierre d'aujourd'hui spécialisés surtout dans la restauration des monuments historiques.

Monsieur Aubert, tailleur de pierre lui-même et guide-conférencier, a ensuite expliqué les techniques de levage d'autrefois à l'aide de maquettes, rendant la démonstration plus vivante. Il a ensuite répondu aux questions de l'assistance.

Nous tenons à le remercier pour cette intervention et nous lui demanderons de nous faire visiter la saison prochaine un des grands monuments de la région où il a travaillé.

Le 24 avril, c'est à Glanum que les A.V.A. se sont rendus en grand nombre pour visiter les nouvelles fouilles effectuées par madame Roth-Congès et son équipe. Les dernières campagnes ont porté sur la partie centrale du site, sous le forum romain.

Après une présentation générale de Glanum, Mme Roth-Congès a commenté les dernières découvertes, concernant essentiellement la période hellénistique.

Un puits sacré, en relation avec la source a été mis à jour, ainsi que les volées d'escalier le mettant en communication avec un temple, connu depuis longtemps mais dont l'implantation a pu ainsi être précisée. Les travaux reprendront en septembre et permettront probablement de mieux connaître cette partie si complexe du site archéologique.

Les futurs aménagements ont été évoqués, notamment l'ouverture prochaine d'un bâtiment d'accueil où l'on pourra voir des maquettes des états successifs de la ville antique. Rendez-vous sera pris avec Madame Roth-Congès dès qu'il y aura du nouveau. Nous la remercions pour sa compétence et sa gentillesse.

G. P.

COUP DE CHAPEAU

Les A.V.A. avaient critiqué en temps utile les enseignes agressives du magasin Timy, rue de la République. Aujourd'hui, ils se doivent de féliciter la direction du supermarché pour la restauration de la façade qui s'intègre parfaitement sur ce bel immeuble du XVIII^e siècle.

Exemple à suivre...

G. P.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

**Pour la protection de son patrimoine historique et esthétique
fondée en 1903 - reconstituée en 1971**

Présidents d'honneur

+ Frédéric MISTRAL
M^e Pierre FASSIN

+ Émile FASSIN
André VAILHEN-REMACLE

Comité de parrainage

Henry AUBANEL - Élisabeth BARBIER - Louis BAYLE - + Gaston BONHEUR - Marcel BONNET - + Henri BOSCO - Jacques de BOURBON-BUSSET - Hedwige BOUTIÈRE - + Marcel CARRIÈRES - André CASTELOT - + Duc de CASTRIES - Jean-Pierre CHABROL - + André CHAMSON - Edmonde CHARLES-ROUX - Yvan CHRIST - Alice CLUCHIER - Jean DESCHAMPS - Pierre DOUTRELEAU - Michel DROIT - Maurice DRUON - Georges DUBY - Lawrence DURRELL - + Pierre EMMANUEL - Henri-Paul EYDOUX - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - René JOUVEAU - Halldor LAXNESS - Louis LEPRINCE-RINGUET - + Duc de LÉVIS-MIREPOIX - Jean-Marie MAGNAN - + Marie MAURON - Jean MISTLER - Maurice PEZET - Charles ROSTAING - Robert SABATIER - Pierre SEGHERS - Constant VAUTRAVERS.

Bureau

Président honoraire : René VENTURE
Présidente : Thérèse GUIRAUD
Vice-présidents : Pierre MAXENCE et Remi VENTURE
Secrétaire : Françoise PONSDERRE
Secrétaire-adjoint : Geneviève PINET
Trésorier : Robert LAUGIER
Trésorier-adjoint : Jean TERRUS
Archiviste : Régis MARCHAL

Bulletin

Direction de publication : Remi VENTURE
Équipe de rédaction : Janine CASTANET, Thérèse GUIRAUD, Pierre MAXENCE.

Supplément au bulletin

Équipe de rédaction : Pierre NÉRI, Geneviève PINET

COTISATION ET ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 60 F
Les Amis du Vieil Arles B.P. 30 - 13633 ARLES CEDEX
C.C.P. 4439-15 F Marseille

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Reproduction interdite sauf autorisation des auteurs.



Dépôt légal 1^{er} trimestre 1988 - Imp. l'Homme de Bronze - Arles
Directeur de la publication : M. Venture
Commission paritaire : N° 52953